



**CERTIFICAT SOUMIS AU CONSEIL**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

**REGISTRE DE SIGNATURE À DISTANCE DES PERSONNES HABLES À VOTER  
SUR LE RÈGLEMENT NO 867 : « décrétant un emprunt et une dépense de 774 900 \$,  
remboursable en 10 ans, pour l'achat de machinerie roulante 2020.**

Je soussignée Alexandra Godin, adjointe à la direction et au greffe, responsable du registre tenu à distance, entre le 25 mai et le 8 juin 2020, certifie :

- QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 867 est de 3 097;
- QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 320;
- QUE le nombre de signatures apposées est de 320.

Je déclare :

- que le règlement 867 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

**EN FOI DE QUOI,  
J'appose ma signature ce 9<sup>e</sup> jour de juin 2020**

Alexandra Godin  
Adjointe à la direction, au greffe et au maire

c.c.: Tous les membres du Conseil à l'assemblée ordinaire du 19 juin 2020.